

EKEV

5770



n°34

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Moïse continue de s'adresser aux enfants d'Israël, leur promettant que s'ils réalisent les commandements de la Torah, alors, «de ce fait», ils prospéreront sur la terre qu'ils s'apprennent à conquérir et dans laquelle ils vont s'installer conformément à la promesse fait par D.ieu aux patriarches. Moïse leur adresse aussi des reproches quant à leurs fautes après la sortie d'Egypte, rappelant la faute du veau d'or, la révolte menée par Korah, et celle des explorateurs, leur révolte contre D.ieu à Tavéra, Massa, et Kivrot Hataava: « Vous avez été révoltés contre D.ieu depuis le jour où je vous ai connus », leur dit Moïse. Mais il revient aussi sur le pardon que D.ieu a accordé après ces fautes, ainsi que sur les deuxièmes tables de la loi qu'il a transmises après le repentir d'Israël. Durant ces quarante années dans le désert, D.ieu a nourri le peuple d'Israël par la Manne afin de lui apprendre que «ce n'est pas seulement par le pain que l'homme vit mais par la parole divine». Moïse décrit la terre dans laquelle le peuple va entrer comme celle «où coule le lait et le miel» et qui est bénie par sept fruits: le blé, l'orge, la vigne, la figue, la grenade, l'olive et la datte. C'est aussi le lieu où la providence divine (désignée par la métaphore « les yeux de D.ieu ») s'exprime de la manière la plus forte au monde. Il leur demande de détruire les idoles établies par les anciens habitants de la terre de Canaan. Le peuple d'Israël doit exclure l'orgueil de penser que « C'est ma force et la puissance de mon bras qui m'a donné cette richesse ». Un passage clé de notre paracha est le second paragraphe du Chéma qui reprend les principes fondamentaux du premier paragraphe (situé dans la paracha de Vaét'hanane) et mentionne la récompense que D.ieu accorde pour l'accomplissement des commandements ainsi que l'inverse (exil et famine) pour celui qui les rejette. C'est aussi dans ce paragraphe que l'on trouve le verset fondateur du devoir de la prière ainsi qu'une référence à la résurrection des morts avec les temps messianiques.



Feuillet dédié à l'élévation d'âme
de Yehouda ben Albert (BENISTI)



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

L'humilité est la base de la crainte du Ciel

Rabbi Its'hak de Volojine racontait sur son père Rabbi 'Haïm qu'il était tellement humble et effacé qu'il prétendait sur lui-même qu'il ne craignait pas Hachem. Rabbi Its'hak expliquait cela en disant que les deux traits de caractères (humilité et crainte de D.ieu) dépendent l'une de l'autre. Celui qui est humble ne ressent pas son humilité, au contraire, il est lui-même considéré à ses propres yeux comme orgueilleux alors que tous les autres sont humbles, donc il décide qu'il est encore loin de la crainte du Ciel. C'est ainsi que s'explique l'enseignement de la Guemara «pour Moché c'est une petite chose». Moché, le plus humble de tous les hommes, se considérait comme un orgueilleux, alors que tous les Enfants d'Israël étaient humbles et effacés. C'est pourquoi «en ce qui concerne Moché», qui considérait que les Enfants d'Israël étaient humbles, il voyait la crainte du Ciel pour eux comme une petite chose.

En effet, il est dit «la conséquence de l'humilité est la crainte du Ciel», il pensait qu'ils craignaient très certainement Hachem. Ce qui n'était pas son cas à lui, étant donné qu'à ses yeux il était considéré comme orgueilleux, donc la crainte du Ciel était justement quelque chose de grand.

Même en enlevant des bottes on peut tomber dans l'orgueil

Devarim (8, 12) : «De peur que tu ne manges et ne sois rassasié, que tu construises des belles maisons (...) et que ton cœur se gonfle et que tu oublies Hachem»

Après que Rabbi 'Haïm de Volojine eut créé sa grande Yéchiva, il obtint pour les élèves des belles chambres spacieuses. Il y eut des gens qui lui firent remarquer que cela risquait de leur insuffler un esprit d'orgueil. Rabbi 'Haïm répondit : Je vais vous raconter quelque chose qui m'est arrivé et vous allez comprendre.

Un jour, j'étais dans une petite ville et j'allais aux bains un vendredi. Quand j'ai voulu enlever mes bottes, le gardien des bains est venu m'aider pour pouvoir gagner quelques pièces. Il tirait sur mes bottes de toutes ses forces, et je lui ai dit : «doucement s'il vous plait, chez nous à Volojine, on les enlevait calmement»... Immédiatement, il s'est redressé et a levé le poing pour me frapper, en disant : «Comment osez-vous nous donner des leçons, dans le monde entier il n'y a personne qui sache enlever des bottes mieux que moi.»

Rabbi 'Haïm expliqua : Voyez-vous, mes amis, même cet homme dont le métier est d'enlever les chaussures des autres peut s'enorgueillir, il n'est pas nécessaire d'être quelqu'un qui habite dans une chambre spacieuse, n'importe quoi risque de mener l'homme à l'orgueil, et la façon de l'éviter, c'est uniquement le travail sur soi-même.

CHABBATH : EKEV



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 21h16 • Sortie : 22h29

Villes dans le monde

Lyon	20h55 • 22h04	Nice	20h39 • 21h46	Los Angeles	19h38 • 20h36
Marseille	20h46 • 21h52	Jerusalem	18h58 • 20h17	New-York	19h56 • 21h00
Strasbourg	20h53 • 22h06	Tel-Aviv	19h18 • 20h20	Londres	20h35 • 21h54
Toulouse	21h03 • 22h09	Bruxelles	21h15 • 22h32	Casablanca	19h15 • 20h13



0-800-525-523

Koupat Ha'ir, la ligne directe pour la Tsédaka en Israël



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Presser les nuages comme des olives

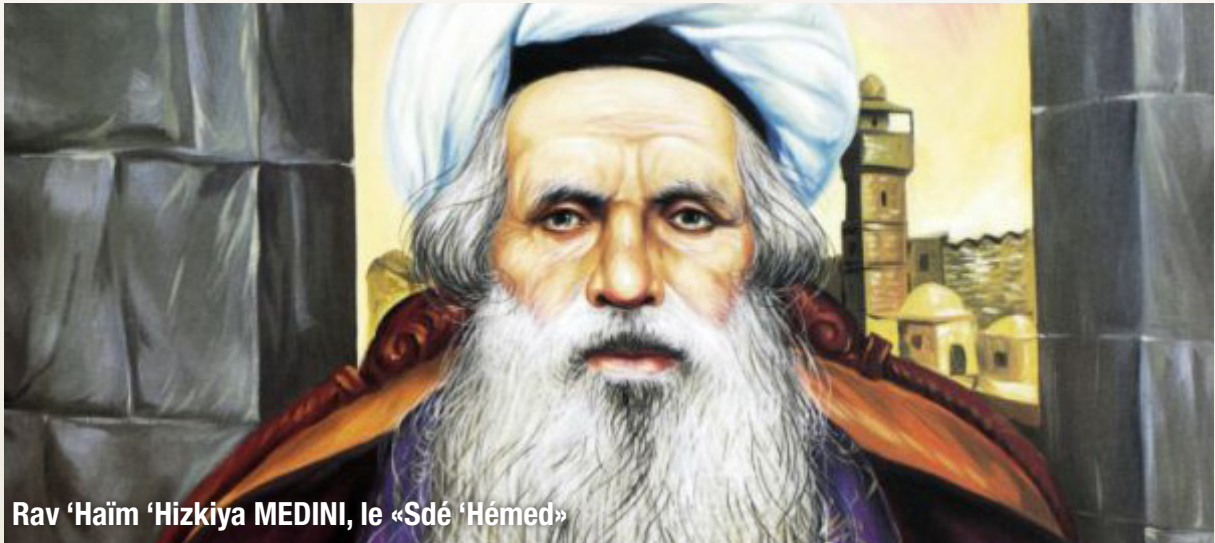
Devarim (11,17) : «La colère du Seigneur s'enflammerait contre vous, Il fermerait les cieux, il n'y aurait plus de pluie et la terre ne donnerait plus sa récolte (...).»

On raconte à propos du Baal Chem Tov l'anecdote suivante : Un jour, alors que sévissait une grande sécheresse, on décréta, dans les villages juifs, d'observer des jours de jeûne. Les gens imploraient dans leurs prières, mais celles-ci n'étaient pas exaucées ! Le Baal Chem Tov remarqua dans sa synagogue un Juif simple et ignorant ; puis ce dernier lut le «Chéma Israel» avec une concentration particulière, et pleura amèrement en lisant le verset : « Il fermerait les cieux, il n'y aurait plus de pluie ». Soudainement, à cet instant même, la pluie commença à tomber et le Baal Chem Tov comprit, dans sa sainteté, que la Tefila de ce simple Juif venait d'être exaucée !

Il s'approcha de lui et lui demanda : « À quoi as-tu pensé en lisant ce verset ? », et notre petit Juif de répondre : « J'ai prié pour qu'Hachem presse les nuages comme des olives, et qu'il n'en reste plus aucune goutte d'eau ! » « Hachem recherche le cœur... » expliqua le Baal Chem Tov à ses proches lorsqu'il raconta cet épisode. « Cette prière est particulièrement agréable à Hachem, malgré sa naïveté et son innocence : elle a été exprimée du plus profond du cœur... »



“ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rav 'Haïm 'Hizkiya MEDINI, le «Sdé 'Hemed»



AU “HASARD” ...

Chemirat haLachone : quelques règles de base

- 1- Il existe deux catégories de Lachon Hara :
 - Lorsque l'on dénigre une personne
 - Lorsque l'on dit quelque chose sur une personne et que si cette chose s'ébruite, cela pourrait causer un dommage physique ou financier à la personne sur laquelle on a parlé.
- 2- Ces deux catégories de lachon ara ne dépendent pas l'une de l'autre.
- 3- Ainsi, il est interdit de dénigrer une personne même si cela ne lui cause pas de préjudices (si par exemple ceux qui écoutent ne croient pas ce qui est dit).
- 4- Même si l'on sait depuis le début que cela ne causera pas de préjudice à la personne sur laquelle on va parler, cela est interdit.
- 5- De même, si ce que l'on dit peut causer un préjudice à une tierce personne, il est interdit de tenir de tels propos même s'ils n'ont rien de dénigrant.
- 6- Enfin, bien que ne parlant pas directement d'une personne, il sera interdit de tenir des propos qui pourrait nuire à cette personne, car en vérité, on veut faire allusion à cette personne.



LA VIE D'UN GRAND

Rav 'Haïm 'Hizkiya MEDINI, le «Sdé 'Hémed»

Rav 'Haïm 'Hizkiya Médini, connu sous le nom du Sdé 'Hémed, est né à Jérusalem en 1832. Son père, Rav Réfael, était un «shadar,» (Shilukha Dérabannan) un collecteur de fonds pour les gens qui habitent en Erets Israël, poste occupé à cette époque par d'éminents érudits. Au cours de sa jeunesse, Rav 'Haïm 'Hizkiya a étudié dans la Yéchiva de Rav Its'hak Kovo, et sous la direction de Rav Yaakov Burla, éminent érudit. Lorsque Rav 'Haïm 'Hizkiya eut 18 ans, il épousa Rivka. Rav Réfael, réalisant que son fils était destiné à devenir un grand homme de Torah, accepta de le soutenir financièrement afin qu'il puisse continuer à étudier la Torah après son mariage.

Cependant, deux ans après le mariage de Rav 'Haïm 'Hizkiya, son père décéda. Après la mort de Rav Réfael en 1853, Rav 'Haïm 'Hizkiya doit soutenir financièrement à la fois sa propre famille, mais aussi sa mère et ses soeurs. Malheureusement, toutes ces obligations vont mettre Rav 'Haïm 'Hizkiya dans une situation difficile. Mais la solution à son problème est vite trouvée, quand des cousins riches de Constantinople ont accepté de le soutenir, lui et toute sa famille, s'il s'installait en Turquie. Abandonner Jérusalem a été pour Rav 'Haïm 'Hizkiya une expérience douloureuse. Il consacra la majorité de son temps à étudier la Torah à la Yéchiva de Rabbi Chlomo Alfanderi.

A Constantinople, bien qu'il fit des efforts pour dissimuler sa grandeur, finalement, sa renommée le rattrapa, suite à la sortie de son livre Mikhtav 'Hizkiyaou. On lui offrit alors un poste de Dayan (juge rabbinique) à Constantinople. Toutefois, il refusa, préférant continuer de consacrer son temps à étudier la Torah. Après avoir passé 13 ans en Turquie, Rav 'Haïm 'Hizkiya était de nouveau en proie à des difficultés financières.

Ainsi, quand en 1866, à l'âge de 33 ans, on lui a offert un poste de Rav dans la petite ville de Crimée de Karasubazar, il a volontiers accepté. Il a trouvé l'offre particulièrement attrayante, car elle lui permettait d'atteindre deux objectifs importants dans sa vie : rester dans l'étude de la Torah et la diffuser la Torah auprès de ses frères. La présence des juifs en Crimée est censée remonter à la période de la destruction du deuxième Temple. Pendant tout ce temps, les Juifs ont réussi financièrement dans le commerce, mais ils sont restés séparés des non-Juifs. Ainsi, quand l'Islam a commencé à se répandre dans la région, les Juifs sont restés

imperméables à son influence.

Lorsque Rav 'Haïm 'Hizkiya arrive en Crimée, la plupart de ses résidents juifs vivaient dans la ville de Karasubazar, où ils travaillaient en tant que commerçants ou ouvriers. Bien que les Juifs de Crimée fussent réputés pour leur hospitalité, ils avaient cependant besoin d'un Rav pour les guider. Rav 'Haïm 'Hizkiya va transformer cette communauté en douceur avec une profonde humanité, et va l'aider à s'élever spirituellement. Un grand danger, cependant, menaçait d'anéantir la paisible communauté juive de Crimée, il s'agit des Karaites. Ibn Reshef, le dirigeant karaïte de l'époque était obsédé par un seul objectif : endoctriner les juifs et les faire adhérer à son point de vue. Pour atteindre ces objectifs, il



diffusa de fausses rumeurs prétendant que les Juifs de Crimée n'étaient pas juifs, mais plutôt d'origine karaïte. Il a fondé ses conclusions sur trois «preuves», qu'il a utilisées pour corroborer sa thèse. Réfutant ces affirmations avec l'énergie qui le caractérisait, Rav 'Haïm 'Hizkiya fit paraître ses conclusions dans son livre, le Sdé 'Hémed. Grâce à cela, le stratagème d'Ibn Reshef échoua. Il prouva l'appartenance indiscutable de ces juifs au peuple d'Israël. Rav 'Haïm 'Hizkiya servit la communauté juive de Karasubazar avec dévouement et dignité pendant 33 ans.

Pendant cette période, il a écrit la majeure partie du Sdé 'Hémed. Il s'agit de l'une des plus monumentales oeuvres halakhiques jamais écrite, et qui se compose de 18 volumes. Elle contient des règles talmudiques et halakhiques, ainsi qu'une liste alphabétique des diverses lois et des responsa. Le volume 14 reflète sa haute stature spirituelle et laisse transparaître ses

traits de caractères exceptionnelles, surtout son humilité. En 1878, il est atteint d'une très grave maladie des yeux, et ne recouvrira jamais entièrement la vue. Malgré sa vie active dans Karasubazar, Rav 'Haïm 'Hizkiya Médini a toujours aspiré à revenir à Jérusalem, et en 5659/1899, il a commencé à se préparer pour son voyage de retour. Avant de quitter la péninsule de Crimée, il a prononcé un discours lors d'une soirée qui a eu lieu en son honneur. À la fin de son allocution, il a pleuré de façon incontrôlée. Une foule nombreuse l'accompagna au port, d'où il embarqua pour Erets Israël. Rav 'Haïm 'Hizkiya a été accueilli à Jaffa par un grand nombre de juifs qui ont été ravis de le voir à nouveau. Il prit la direction de la communauté de Jérusalem où il est resté pendant deux ans.

On voulut alors le nommer Rishon Létsion, Grand Rabbin d'Israël, mais il refusa. Il accepta finalement le poste de Grand Rabbin de 'Hevron. Son premier projet fut d'améliorer l'éducation des enfants et de rénover les installations que l'on utilisait pour cette noble tâche.

Rav 'Haïm 'Hizkiya servit la communauté de 'Hevron jusqu'à sa mort le 24 Kislev 5665/1904. En raison de son intégrité et de traits de caractère exceptionnels, il a été estimé non seulement par les Juifs de 'Hevron, mais aussi par sa population arabe et par les dirigeants turcs en Erets Israël. Grâce à son influence, de nombreuses attaques contre les Juifs de 'Hevron ont été évitées, et un certain nombre de lourdes amendes et de taxes ont été révoquées.

Avant sa mort, il demanda que l'annonce de sa mort qui allait être faite dans les journaux soit aussi brève et simple que possible. En conséquence, la notice nécrologique parue dans des journaux locaux déclara : «Le 24 Kislev 5665, l'auteur du Sdé 'Hémed, Rav 'Haïm 'Hizkiya Médini est décédé. Il a été enterré dans la ville de 'Hevron». Mais tous les Juifs savaient qu'ils avaient perdu l'un des plus illustres et dévoués sages de la génération.

Sur sa pierre tombale, il demanda que l'on écrive : « Le Ciel accordera une double récompense à celui qui étudiera un chapitre ou un cantique pour mon salut ».

Que le souvenir du Tsadik soit une bénédiction pour tout le peuple juif !



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

L'allumage des bougies de Chabbath (partie 1)

Extrait du livre "Lois & Récits de Chabbath", éditions Torah-Box (disponible sur www.torah-box.com/ebook)

La mitsva d'allumer

C'est une mitsva que nos Sages ont instaurée d'allumer une bougie chaque veille de Chabbath. Pour honorer le Chabbath et pour en tirer profit, on inonde la maison de lumière. (L'obscurité risquant de faire trébucher les gens lorsqu'ils se déplacent.)

« Zakhor véchamor » (souviens-toi et garde)

Selon la halakha, il suffit d'allumer une bougie en l'honneur de Chabbath. La coutume est d'en allumer au moins deux, une pour « zakhor » et une pour « chamor ». Et celui qui en ajoute de nombreuses autres, agit encore mieux. C'est pourquoi, même s'il n'a pas de minuterie qui éteigne la lumière à une heure précise, il ne devra pas diminuer le nombre des lumières. Car les frais de Chabbath sont assumés par Hachem, comme on l'a vu plus haut.

Des enfants érudits en Torah

C'est une mitsva de prendre la plus belle bougie ou la plus belle veilleuse. S'il a les moyens d'allumer dans des beaux bougeoirs en argent, qu'il en soit béni. Par le mérite de cette mitsva, il aura des enfants érudits en Torah. Comme nos Sages ont dit (Traité Chabbath 23b) : « Celui pour qui il est important d'allumer, a le mérite d'avoir des enfants érudits en Torah », comme il est écrit : « Car la mitsva est une bougie et la Torah la lumière. » Grâce à la mitsva de la bougie de Chabbath jaillira la lumière de la Torah. C'est pourquoi, il est souhaitable que la femme prie, après l'allumage des bougies, pour mériter des fils érudits qui éclaireront le monde en Torah et qu'ils aient une crainte pure du Ciel et de bonnes qualités. Car la prière, lors de l'accomplissement d'une mitsva, a plus de chance d'être agréée.



PERLE HASSIDIQUE

« Plus la pierre précieuse est grande et lumineuse, plus grand est le chaton qui la sertit. Plus grande et lumineuse est l'âme, plus grande aussi est l'écorce qui la recouvre » (Rabbi Ménaïhem Mendel de Kotzk)

QUIZZ PARACHA

1. A propos de quoi, la présence divine fut d'accord avec Moché
2. Quelle fut la prière la plus longue ?
3. A propos de qui est-il dit « partout où il s'enfuit, la terre s'ouvre en dessous de lui » ?
3. Tout homme appartenant à l'assemblée de Korah.
2. Celle de Moché, il pria 515 fois.
1. Lorsqu'il cassa les "tables de la loi".

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :

Hessed vé David, Hevrat Pinto, Toratenou, Igal Elmkiés, Charline Soussen

Nos partenaires

Juif.org



Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABOUHATSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.429.93.06 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Directeur de la publication : Binyamin BENHAMOU